



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Développement de nouveaux médicaments pour la maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 453

Texte de la question

M. Fabrice Brun alerte Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur l'aide à la recherche de nouveaux traitements de la maladie d'Alzheimer. En effet, les maladies neuro-dégénératives comme la maladie d'Alzheimer touchent 1,3 million de Français, soit 8 % des Français de plus de 65 ans. Cette dernière est la plus fréquente des maladies neuro-dégénératives, avec 225 000 nouveaux cas recensés chaque année. En novembre 2021, la France figurait parmi les derniers pays européens en matière d'accès aux soins pour ces pathologies, alors qu'Alzheimer devrait toucher 1 800 000 personnes d'ici à 2050. Il semble donc que la France ne prenne pas les mesures nécessaires pour faire face à l'importance de cette maladie, au vu de l'absence de la mise en place d'un nouveau plan maladies neurodégénératives après celui achevé en 2019. Ce nouveau plan serait tout à fait à propos dans la recherche de nouvelles solutions pour combattre la maladie. Si l'on ne connaît pas encore de traitement efficace contre cette dernière, plusieurs médicaments pourraient être prochainement mis sur le marché américain. Alors que 30 millions d'euros sont aujourd'hui alloués à la recherche contre Alzheimer en France, il semble essentiel d'allouer plus de moyens afin de développer des solutions durables contre cette pathologie. Aussi, face à la prévalence croissante de la maladie d'Alzheimer dans la société, qui engendre des défis tant humains que socio-économiques significatifs, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour améliorer la recherche, la prévention, le diagnostic précoce, les soins et le soutien aux personnes atteintes de cette maladie ainsi qu'à leurs familles et aidants.

Texte de la réponse

La maladie d'Alzheimer est la plus fréquente des maladies neurodégénératives. Elle touche environ 1,2 million de personnes en France avec une projection estimée à plus de 2,1 millions à l'horizon 2050 (données Santé publique France 2016). Elle représente un défi d'envergure pour le système médico-social français, en particulier dans le contexte de vieillissement démographique. La prévention de la maladie d'Alzheimer s'appuie sur la lutte contre les facteurs de risque modifiables et la création d'environnements favorables à la santé. Le ministère chargé de la santé mène une politique de promotion des facteurs protecteurs des maladies chroniques portée par une stratégie nationale de santé et un plan national de santé publique « Priorité prévention ». La France a été pionnière en matière de lutte contre les démences, en amont du lancement du « Plan mondial d'action de santé publique contre la démence 2017-2025 » qui représente l'engagement officiel des États membres de l'Organisation mondiale de la santé à élaborer des réponses multisectorielles globales de lutte contre la maladie d'Alzheimer. Après trois plans successifs Alzheimer, le ministère chargé de la santé a adopté en 2014 un Plan de lutte contre les maladies neurodégénératives (PMND 2014-2019) intégrant pour la première fois plusieurs maladies « modèles » dans une seule et même dynamique de progrès, de recherche, de soins et d'accompagnement, et reconnaissant la spécificité des maladies neurodégénératives. Le PMND a été prolongé sous la forme d'une feuille de route interministérielle maladies neurodégénératives 2021-2022. Dans ce cadre ont notamment été actées des mesures concrètes importantes, notamment la refonte de la Banque nationale Alzheimer qui permettra sa mise en relation avec le Health data hub. Depuis septembre 2023, des travaux sont engagés pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie maladies neurodégénératives ambitieuse portant sur la

période 2024-2028. La prévention et la prise en charge des maladies neurodégénératives, l'accès aux soins, ainsi que l'amélioration de la qualité de vie des personnes malades et de leurs aidants sont au cœur de ces travaux. Un volet recherche et innovation constitue également un axe important de ces travaux avec l'anticipation de l'arrivée des innovations thérapeutiques et diagnostiques dans ce domaine mais également la promotion de projets de recherche dans le champ des sciences sociales et humaines, ainsi que l'évaluation et la poursuite du soutien et de l'accompagnement des centres d'excellence sur les maladies neurodégénératives.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 453

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2024](#), page 5243

Réponse publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1607